



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 avril 2011 à la Montgolfière

Présentation par Monsieur Louis MOUSSY - Président -

Rapport Moral :

- **Remerciements et rappel de l'objectif de cette Association.**
- **Rappel des dates :**
 - Constitutive le 17/12/2008**
 - Réunion d'Information le 06/04/2009**
 - Assemblée Générale le 29/03/2010**
- **Adhérents : 48 personnes**
- **Les actions entreprises :**
 - Dépôts des statuts**
 - Création d'un site Internet www.vaucrecentre.fr ou [.com](http://www.vaucrecentre.com)**
- **Articles sur le Journal de Vaucresson de mars 2009 et dans le prochain numéro des mois de Juin/Jullet 2011**
- **Lettre à Madame le maire (remarques suite à l'aménagement de la place de l'église)**
- **Réunion avec les équipes Louis VALLIN et Philippe AUTHIER le 9 mars 2011 afin de :**
Comprendre, étudier et analyser le projet dit «Louis VALLIN» ayant fait l'objet d'une campagne d'affichage chez les commerçants.
Avoir un retour des «Cahiers de doléances» mis à disposition des habitants chez une dizaine de commerçants du centre ville à l'initiative de l'association des commerçants de Vaucresson.
- **Réunion avec le Commissariat de SAINT CLOUD pour la sécurité de la commune**
- **Fréquentes réunions et courriels du Conseil d'Administration**
- **Distribution de tracts dans tout le centre ville pour cette Assemblée Générale.**

Rapport approuvé à l'unanimité

Présentation du Rapport financier par Marie-José ROMAN - Trésorière -

Le montant de la cotisation est maintenu à 10 €/famille : montant approuvé à l'unanimité.

SITUATION FINANCIERE au 26/04/2011

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE	
			CREDIT	DEBIT
Cotisations 2009 (25 x 10 €) + 8 €	258,00 €			
Parution au Journal Officiel du 28-02-09		43,00 €		
Photocopies Montgolfière 0,08 € x 501		40,08 €		
Solde au 31-12-2009			132,10 €	
Cotisations 2010	380,00 €			
HOSTEUR A B CONNECT site.fr		8,25 €		
HOSTEUR A B CONNECT site.com		8,25 €		
HOSTEUR (site Antilope)		28,70 €		
			466,90 €	
Photocopies Montgolfière 0,10 € x 450		45,00 €		
Photocopies Montgolfière 0,10 € x 900		90,00 €		
Solde au 31-12-2010			331,90 €	

Rapport approuvé à l'unanimité.

Présentation du projet de la rénovation du Centre Ville par Daniel ROMAN

- L'activité de l'Association Centre Ville
- Le diagnostic concernant la Commune
- L'évolution des améliorations au sein de la ville
- Les propositions de la municipalité pour les 3 prochaines années
- Projection et informations générales concernant la proposition du projet «Louis VALLIN»
Se reporter aux plans figurants sur le site de l'Association.
- Nouvelle présentation du projet de rénovation du Centre Ville suite au choix de l'Aménageur et des 2 Promoteurs (délibération retenue à la séance du conseil municipal en date du 7 avril 2011)

Messieurs MOUSSY et ROMAN stipulent que l'Association des Commerçants et celle du Centre Ville assisteront aux réunions du Groupe de Travail de la Mairie.

Questions diverses :

Madame LECLABART demande pour quelle raison il est prévu 2 appels d'offres. D'après elle, cet état de fait ne donne pas de vision d'ensemble d'où incohérence par rapport au projet global de rénovation.

Attire l'attention sur le nombre de places de stationnement en surface qui est une vraie difficulté à résoudre.

Madame LAMBERT demande où sera située la brasserie. A ce jour, la décision n'est pas prise toutefois elle pourrait être placée au pied des immeubles.

Elle s'inquiète concernant les 5 niveaux du parking car le sous-sol contient beaucoup d'eau. Monsieur ROMAN précise que celui-ci a été décalé de 15 m par rapport à la pente de la chaussée ce qui facilitera l'écoulement de l'eau de façon naturelle.

Monsieur PILOT s'interroge quant au stationnement et va et vient des camions pendant la durée des travaux.

Madame ???? fait remarquer que pendant la période des travaux, il y a un risque de voir les clients délaisser le marché de Vaucresson pour celui de La Celle Saint Cloud.

Madame LONGUET est tout à fait contre le projet d'un marché totalement forain qui générerait beaucoup de nuisances pendant 3 jours par semaine : 1/2 Journée la veille pour le montage des étalages, le jour du marché jusqu'à 19 h notamment le dimanche, pour le démontage et nettoyage de la place + le lendemain matin pour le passage des éboueurs... De plus, une halle est plus confortable pour les commerçants et les clients. Elle pense également que si cette option était retenue les plantations d'arbustes seraient de ce fait, diminuées de façon considérable.

Mesdames CHANTOME, PRADEAU et ROMAN partagent l'opinion de Madame LONGUET.

A ce sujet M. MOUSSY considère que le bruit existera de toute façon puisque la halle - si elle est construite - n'abritera que le tiers environ des commerçants.

Il restera donc les deux tiers à installer en externe. Le seul moyen d'éviter bruit et déchets serait de déplacer le marché. Ce serait dommage car c'est un lieu d'animation de la ville.

Monsieur AUTHIER - Maison de la Presse - précise que :

- dans le projet « Louis VALLIN » les commerçants du marché ne seraient pas situés en sous-sol mais en Rez-de-Chaussée.
- la Société SODES retenue pour les commerces en pied d'immeuble des logements gère 6000 baux au niveau national.
- 18 places en épi côté commerces sont prévues donc la moitié des places actuellement existantes.

Il rappelle que l'accessibilité est essentielle pour une activité commerciale : si le stationnement en surface n'est pas suffisant c'est la mort des commerces...

Monsieur ROMAN fait remarquer que le manque de places actuel est dû en partie au fait que certains commerçants occupent les places réservées à leurs clients !!! Le parking souterrain pourrait faciliter la situation actuelle.

Il pense également qu'il faudrait prévoir des places de stationnement pour les camionnettes voire camions de livraisons qui bloquent régulièrement la circulation.

Monsieur MOUSSY pense qu'il faut trouver une solution intermédiaire car, il ne doit pas y avoir de stationnement intempestif sur la place Salmon Legagneur qui doit être arborée et avoir l'aspect environnemental d'une place de village.

Election du Conseil d'Administration :

Appel à candidatures : Monsieur Daniel ROMAN se présente en tant que Membre du bureau.

Sont donc élus à l'unanimité :

**Monsieur Louis MOUSSY
Monsieur Michel GUILLAUME
Madame Marie-José ROMAN
Madame Annick LONGUET
Monsieur Daniel ROMAN**

Clôture de la séance : Monsieur MOUSSY rappelle que tout à chacun peut nous écrire pour indiquer leurs avis et réflexions.

L'Assemblée Générale est terminée à 22 heures 15.

Hors A.G. :

Le bureau s'est réuni le jour suivant et a élu ses membres aux fonctions suivantes :

Président	Monsieur Daniel ROMAN
Vice-Président	Monsieur Louis MOUSSY
Vice-Président	Monsieur Michel GUILLAUME
Trésorière	Madame Marie-José ROMAN
Secrétaire	Madame Annick LONGUET